

Vous êtes **agriculteur-trice** Vous vous interrogez sur votre **avenir professionnel ?**

Pour rebondir :

- Vous recherchez un emploi salarié (temporaire ou durable) pour un complément de revenu ?
- Vous envisagez une reconversion professionnelle ?
- Vous souhaitez donner un nouvel élan à votre parcours professionnel ?

Un **accompagnement**
est possible,
des **solutions** existent !



L'Etat, VIVEA et Pôle Emploi ont signé un accord de partenariat pour **accompagner et former les agriculteurs et agricultrices dans leur reconversion professionnelle.**

LES RESSOURCES

Vous recherchez un appui extérieur pour échanger sur votre situation

Une cellule d'identification et d'accompagnement des exploitations agricoles est à votre écoute. Des experts ont été habilités par arrêté préfectoral pour effectuer des audits d'exploitation.

Vous trouverez la liste des ces interlocuteurs sur le site internet des services de l'état (www.puydedome.gouv.fr) ou auprès de la Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme.

*Votre interlocutrice Direction
Départementale des Terri-
toires :*
Christelle DHAINAUT
04.73.42.14.79

Vous souhaitez clarifier votre projet professionnel

Des outils sont à votre disposition :

- ◆ **Un bilan de compétences**, pris en charge en totalité par VIVEA
- ◆ Un **Conseil en Evolution Professionnelle** avec le FAFSEA ou Pôle Emploi, sans participation financière
- ◆ Une **méthode pour construire votre projet** en lien avec le marché du travail
Rubrique Construire son projet professionnel sur le site de Pôle Emploi

*Votre interlocutrice Pôle
Emploi :*
Cécile GUEUX
06 12 48 84 46

Vous avez besoin de financements pour vous former

En tant que chef-fe d'exploitation agricole, collaborateur-trice d'exploitation agricole ou aide familial-e, votre contribution formation vous ouvre un droit personnel à la formation. Vous pouvez en bénéficier sous la forme d'une prise en charge totale ou partielle de vos frais de formation.

Retrouvez toutes les formations sur le site de VIVEA (www.vivea.fr) ou auprès de votre interlocuteur.

D'autres solutions existent. Pôle Emploi peut vous accompagner dans la construction de votre parcours de formation et la mobilisation des financements (dont rémunération et aide à la mobilité selon le projet).

Votre conseiller VIVEA :
Franck PRADEL
06.77.15.55.95
f.pradel@vivea.fr

Vous recherchez un emploi

Dès que vous êtes disponible pour un emploi, vous êtes reçu-e par un conseiller **Pôle Emploi** qui vous accompagnera dans un diagnostic de votre situation et dans un plan d'actions personnalisé.

Je crée mon espace personnel de recherche d'emploi sur www.pole-emploi.fr pour accéder en ligne à tous les services de Pôle Emploi, consulter les offres d'emploi actualisées.

Je m'abonne aux offres d'emploi selon mon choix géographique, pour m'informer en temps réel des offres et être en lien avec les recruteurs de mon secteur.

Je prépare ma recherche d'emploi en créant mon CV, je me prépare à mes entretiens d'embauche. Je peux aussi diffuser mon CV sur la banque de profils afin d'être contacté directement par des recruteurs